

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société coopérative dissoute: **La Demeure Féminine en liquidation, La Tour-de-Peilz***
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 30.04.2003*
4. *Echéance de préavis des créances: **26.07.2007***
5. *Adresse pour la déclaration des créances:*
Josette Cavelti, liquidatrice, chemin de la Bergerie 26,
1806 St-Légier
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société coopérative dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: 2e liquidatrice: Michèle Jeanmonod, chemin de la Bergerie 47, 1806 St-Légier.*
Il est d'ores et déjà envisagé de procéder à une répartition anticipée après un délai de trois mois suivant la troisième publication de cet avis, conformément à l'article 745 al. 3 CO.

J.-D. Rumpf & B. Fahrni Chiusano, Notaires
1800 Vevey 1

(03992598)